

ÉTUDE OPINIONWAY

POUR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA FRANCHISE : RECONVERSION PROFESSIONNELLE ET ENTREPRENEURIAT : ENTRE POLARISATION, ACCÉLÉRATION ET RATIONALISATION

Près de 700 000 entreprises devront trouver un repreneur d'ici 2032. Dans le même temps, le nombre total de créations d'entreprises sur les douze derniers mois a augmenté de 2,7 % par rapport à la période précédente (octobre 2023 à septembre 2024)¹. La France fait ainsi face à un double défi : accompagner l'envie d'entreprendre tout en assurant la pérennité de son tissu économique par la transmission. À l'occasion de la 11^e édition de la Journée nationale de la reconversion professionnelle, ce jeudi 13 novembre, la Fédération Française de la Franchise dévoile, en collaboration avec OpinionWay, son observatoire sur la reconversion professionnelle et l'entrepreneuriat. Si la reconversion continue de séduire, deux virages se dessinent entre les générations.

Reconversion professionnelle : les moins de 35 ans passent plus rapidement à l'action, les plus de 50 ans prennent le temps de la réflexion

À l'heure des carrières plurielles, la reconversion professionnelle s'inscrit désormais dans la majorité des parcours professionnels : 64% des salariés ont déjà effectué ou envisagent une reconversion professionnelle, dont 74% chez les moins de 35 ans et 55% chez les plus de 50 ans (soit 19 points d'écart). **Une disparité qui tend à se réduire** : en 2024, 24 points séparaient les deux générations. Si les moins de 35 ans sont moins nombreux à déclarer l'envisager (77% en 2024, -3 points en 2025), les plus de 50 ans, eux, affirment leur désir de reconversion (53% en 2024, +2 points en 2025).

L'étude montre que l'envie et le passage à l'action ne vont pas toujours au même rythme : **29% des moins de 35 ans sautent le pas et sont en cours de reconversion quand seulement 9% des plus de 50 ans le sont** (soit 20 points d'écart). Pourtant, près de 40% des salariés de plus de 50 ans déclarent vouloir effectuer une reconversion dans les prochaines années. Si l'engouement des jeunes les amène à aller vite et à concrétiser plus rapidement leur projet, les seniors ont besoin de plus de sécurité et se donnent le temps de mûrir davantage leur projet.

Se reconvertir pour entreprendre : une voie de plus en plus prisée par les plus de 50 ans

Alors que les créations d'entreprises poursuivent leur progression en France, **se reconvertir pour devenir son propre patron séduit toujours** : **31% des salariés** en font un objectif, dont 10% ayant déjà franchi le pas.

Une dynamique qui traverse les générations mais qui reste toutefois contrastée : **19% des jeunes** ont déjà effectué une reconversion pour créer leur entreprise, contre seulement **4% des plus de 50 ans**.

Pourtant, les **plus de 50 ans** sont de plus en plus nombreux à envisager cette voie : **un cinquième d'entre eux envisage une reconversion pour créer leur entreprise dans les prochaines années (20%), un taux qui a presque doublé en un an (11% en 2024)**.

Les **moins de 35 ans**, quant à eux, restent très attirés par l'entrepreneuriat (45%), mais cette proportion **recule de 14 points par rapport à l'année précédente (59%)**. Ce repli est vraisemblablement imputable aux incertitudes politiques et économiques, auxquelles les jeunes se montreraient plus sensibles.

Entreprendre en franchise : la création d'entreprise pour les moins de 35 ans, la reprise d'entreprise pour les plus de 50 ans

Alors qu'une majorité des salariés plébiscitent l'auto-entrepreneuriat (40%), privilégiant ainsi la simplicité et la flexibilité de ce régime, **un salarié sur cinq envisage la franchise pour concrétiser son projet entrepreneurial avec une préférence marquée pour la reprise d'entreprise (13%) plutôt que pour la création ex nihilo (7%).**

Accessible et sécurisante, la franchise apparaît comme une solution intéressante pour les salariés aux revenus les plus modestes (24% de ceux aux revenus inférieurs à 2 000€ net par mois, contre 18% de ceux aux revenus supérieurs à 3 500€ net par mois).

Si l'appétence pour la franchise se confirme, l'étude fait apparaître **deux approches de l'entrepreneuriat, complémentaires selon les générations** : les seniors privilégient la reprise d'entreprise (16% des plus de 50 ans vs. 10% des moins de 35 ans), s'appuyant sur la transmission. À l'inverse, les jeunes se tournent davantage vers la création d'entreprise (9% des moins de 35 ans vs. 4% des plus de 50 ans), attirés par l'opportunité d'innover.

Le numérique : secteur privilégié des plus de 50 ans désireux de se reconvertir

En adéquation avec les évolutions de la société et les préoccupations actuelles, les trois secteurs d'activité les plus prisés pour une reconversion professionnelle sont **les loisirs et la culture (21%), le bien-être, la santé et l'accompagnement (19%) et le numérique et les services technologiques (18%)**. Ce dernier est d'ailleurs le secteur d'activité placé en tête position des plus de 50 ans (19%) !

Chez les jeunes, l'étude montre un attrait marqué pour l'expérience client : les loisirs et la culture (24%), la restauration et l'hôtellerie (20%). Chez les seniors, l'utilité sociale et la transmission se démarquent : l'éducation, la formation et le soutien scolaire (13%), le bien-être, la santé et l'accompagnement (14%). Des données qui révèlent **deux visions distinctes du travail**.

La reconversion professionnelle suscite l'intérêt pour une large palette de secteurs, auquel la franchise répond par la multiplicité des domaines qu'elle représente.



"À la lecture de ces résultats, un constat s'impose : si l'envie d'entreprendre se maintient chez les jeunes, elle s'intensifie désormais chez les seniors. Et c'est une très bonne nouvelle ! Face aux dynamiques générationnelles mises en lumière par l'étude, la franchise apporte une réponse claire : elle s'adapte. Aux aspirations et aux moyens, aux nouveaux usages de consommation comme aux réalités des marchés. Cette agilité permet à chacun de trouver sa voie : création pour les uns, reprise pour les autres, à travers plus de 2 000 réseaux et 90 secteurs d'activité."

Véronique Discours-Buhot, Déléguée Générale de la Fédération Française de la Franchise

Sondage OpinionWay pour la Fédération Française de la Franchise

Méthodologie de l'étude

Étude réalisée par OpinionWay pour la Fédération Française de la Franchise du 8 au 13 octobre par questionnaire auto-administré, auprès d'un panel de 1 059 personnes, représentatif de la population de salariés d'entreprise, âgés de 18 ans et plus selon la méthode des quotas.



À propos de la Fédération Française de la Franchise

Acteur majeur du dynamisme de l'économie française, la Fédération française de la franchise est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés depuis 1971. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d'entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeur. Son rôle est de promouvoir, défendre et pérenniser le modèle de la franchise, mais également de fédérer son écosystème et de créer les outils et l'environnement propice au développement et à la performance des réseaux de franchise. La Fédération française de la franchise a créé en 1981 le Salon Franchise Expo Paris, devenu depuis un rendez-vous annuel international majeur de la franchise. La franchise représente en France 2 089 réseaux, 90 588 points de vente franchisés, pour plus de 88,64 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère 962 724 emplois (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

En savoir plus

franchise-fff.com



Contacts presse



Florence Desremaux, Alexia Viel,
TeamRPFranchise@monet-rp.com
Tél. : 06 60 73 24 92